



Pas de réponse suite à une demande de titre de séjour

Par **Thaizzah77**, le **24/03/2019** à **19:18**

Bonjour, rnJe me permet de vous écrire ce message car j'aurais besoin de renseignements urgents sur ma situation. rnJ'habite en France depuis que j'ai 13 ans avec ma mère et son mari. Ma mère est mariée à un français et a un enfant qui est née en France de Parent français (pere) elle a obtenu sa carte de résidente et vas bientôt commencer les démarches pour avoir la nationalité.rnJ'ai envoyé une demande de premier titre de séjour pour majeur en Juin 2017, depuis je n'ai aucune réponse pourtant je les appelle, je me déplace personne ne sait me dire ou en est mon dossier. Je suis en train de préparer un nouveau dossier pour renvoyer cependant j'ai déjà 19 ans et presque deux ans ce sont écoulés sans que j'aie un titre de séjour, pendant ce temps ai-je été illegal en France ? (Alors que je suis inscrite à l'école depuis tout ce temps et cette année je suis inscrite à l'université) le fait de ne pas avoir eu de titre de séjour vas t'il poser problème si je fais une demande de naturalisation ? rnJe suis paniquée je ne sais pas quoi faire, je me considère plus français qu'autre chose.rnrnS'il vous plaît aidez moi.

Par **chris_idv**, le **29/03/2019** à **11:15**

Bonjour,rnrnÀ partir du moment où vous disposez d'un récépissé de demande de titre de séjour et que vous n'avez pas eu de réponse négative vous êtes dans la légalité.rnrnCordialement,